



Quittance de loyer non reçu depuis 2ans

Par **jimboangell**, le **27/06/2010** à **10:44**

Bonjour,

voila cela fait 2ans que nous louons une maison, le propriétaire ne nous fait pas de quittance de loyer j'ai envoyer une lettre avec AR pour mes quittances, j'ai toujours pas reçu l'accusé malgré que cela va faire bientôt 2 semaines que j'ai envoyer la lettre, de plus mon plafond s'est effondrer il ne vient pas faire les travaux, il y a de l'humidité dans notre chambre ainsi que de la moisissure.

A cause de ce probleme, nous ne dormons plus dans notre chambre de peur que le plafond s'effondre a nouveau, je suis enceinte de 8mois et je dois dormir dans mon canapé avec mon conjoint du à ca et le loyer a augmenter.

Que puis-je faire ? j'ai contacter l'ADIL mais pas de reponse depuis un mois.

Quelles sont mes droits vis à vis de cette situation ?

merci beaucoup de vos reponses, cordialement.

Par **jeetendra**, le **27/06/2010** à **11:38**

Bonjour, il vaut mieux dans ce cas saisir le juge (Tribunal d'instance de votre ville) pour qu'il vous autorise à consigner les loyers sur un compte séquestre jusqu'à réparation complet des dégats (humidité) à la charge du propriétaire, bon dimanche à vous.

Par **jimboangell**, le **27/06/2010** à **12:05**

merci beaucoup de votre reponse , je vais attendre l'accusé de ma lettre ou le retour de ma lettre pour faire les démarches auprès des propriétaires et vis a vis de la justice